

Les Échos de

Votre magazine municipal
Été 2025 **N° 87**

La Montagne



Une palette de projets pour dessiner notre ville

Aménagements

Le lycée de Bouaye à
vélo, c'est pour bientôt !
p. 5

Cultures

La médiathèque
fait sa mue !
p. 14

Sports

Le terrain synthétique
fait peau neuve
p. 16

La Montagne, une ville à hauteur d'enfant

Des tout-petits aux bientôt adultes, la commune cherche à favoriser la meilleure éducation possible pour tous et toutes avec toujours cette volonté que chacun, chacune, à la mesure de ses moyens, prenne pleinement part aux décisions qui le concernent. Sur ce mandat, nous avons souhaité **que les enfants soient acteurs des différents projets liés à l'enfance.**

C'est ainsi que des enfants de l'école Jules Verne ont participé à la conception de la nouvelle cour. Leur imagination et leur inventivité nous font découvrir aujourd'hui des formes et des espaces originaux et réellement adaptés à leurs besoins. Étant les principaux utilisateurs, **ils sont les mieux placés pour imaginer leur terrain de jeux.** Dans le même temps, les professionnels de l'éducation, enseignants et animateurs,



ont aussi pris part à ce projet pour que cette cour soit non seulement un espace de jeu, mais aussi un espace d'éducation. Après plusieurs mois de chantier, le résultat est là : le bitume et le béton ont laissé la place à une variété d'espaces, de matériaux, de végétations à même de participer au développement de l'imagination des enfants, à leur activité, à leur santé. **À l'école Marcel Gouzil, les travaux viennent de démarrer** avec la même volonté de préparer des espaces plus agréables, plus fonctionnels pour l'ensemble des acteurs : enfants, enseignants, parents, animateurs, personnels d'entretien et de restauration.

Pour les enfants comme pour les jeunes, le projet est de développer leur autonomie, de les impliquer au maximum dans tout projet qui touche à leur vie. Les membres du Conseil des enfants ont ainsi proposé et réalisé les huttes végétales sur le site du Grand-Pré. Ils organisent chaque année la **Rue aux enfants avec une 5^e édition, rue Flora Tristan**, qui a accueilli des centaines de petits et grands autour de maquillage, de jeux partagés, d'activités de roller, de basket fauteuil, ou de sécurité routière à vélo. **Cette recherche d'implication est mise en place également pour les jeunes à travers les activités de l'Association Jeunesse Intercommunale (AJI)** ou bien grâce au dispositif « argent de poche » qui permet à des jeunes montagnards de 16 ans de venir gagner quelques sous en réalisant des petites missions avec des agents de la mairie. Nous remercions ces derniers pour leur engagement dans cette démarche éducative. **Cet argent de poche et la découverte du monde du travail comme du fonctionnement de la mairie participent à la construction de l'autonomie des jeunes.**

La présence des enfants dans la ville, sur les structures de jeux, dans les associations, dans les parcs est un indicateur de bonne santé pour la commune. Alors pour cet été, nous encourageons enfants, jeunes, parents, moins jeunes à profiter de tout ce qu'offre la commune.

Bel été à tous et toutes !

**Sabrina Galle, adjointe à l'Éducation,
l'Enfance et la Jeunesse
Fabien Gracia, Maire**

Sommaire

4 Cadre de vie

5-6 Aménagements

7 Solidarités

8 Éducation

9-11 Écologie

12-14 Cultures

15-17 Vie associative

18 Nouvelles activités

19 Expressions politiques

20 Agenda

Les Échos de La Montagne – 3 300 exemplaires –

Directeur de la publication : Fabien Gracia –

Rédaction collective – Photographies :

Ville de La Montagne sauf indication

contraire – **Correspondance** : Échos de La

Montagne – Hôtel de Ville – communication@

ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** :

agencescoopcommunication – 14847 MEP –

Impression : IFS Imprimerie – EDLM est imprimé

sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'agir,

association de réinsertion –

Dépôt légal : à parution



Une belle 5^e édition de La rue aux enfants

Pour cette nouvelle édition de l'événement, la rue Tristan Flora a accueilli une foule d'enfants.



Parcours vélos



Découverte du handisport



Inauguration des huttes végétales

Après une installation des stands sous la pluie, quelques courageux sont passés dans la matinée pour tester le parcours vélos, le circuit Ninja installé près des huttes végétales, l'atelier maquillage, ainsi que le parcours proposé par l'association « Voir avec les mains ». Dès midi, le soleil était de la partie et les familles ont pu déguster des galettes, avant de tester les activités : roller, basket fauteuil, dessins à la craie sur la route, et constructions en Lego®. Merci à tous les enfants du Conseil, à leurs parents et à tous ceux qui sont venus aider à la mise en place de cet événement et qui ont ainsi participé à son succès ! Et vivement l'année prochaine, car les enfants sont pressés de renouveler l'aventure dans une nouvelle rue.

Inauguration du projet citoyen « Natur'land » réalisé par le Conseil des Enfants de 2023-2024.

Nous avons profité de l'événement de la rue aux enfants pour inaugurer les huttes végétales avec les membres de l'ancien Conseil des Enfants. À 12h30, Antoine a coupé, devant ses camarades qui tenaient une banderole, le ruban tressé en liane de clématite. Ce fut un beau moment et tous ceux qui passaient par là ont été invités à venir se poser un instant et à retresser quelques branches afin d'étoffer les structures. Merci et longue vie à ce beau projet qui a été enrichi cette année par des grosses billes de bois, qui invitent les petits et grands à escalader et faire des pas de géants. D'autres idées sont en train de germer dans le nouveau Conseil des Enfants, peut-être des surprises à venir...

« Nous Daniel B » : un projet citoyen musical autour de Balavoine

2026 marquera le 40^e anniversaire de la tragique disparition de Daniel Balavoine. C'est dans ce contexte que le projet participatif « Nous Daniel B » a été proposé à la Ville de la Montagne.

Le concept

Le but de ce projet est de faire un concert hommage à Daniel Balavoine, avec des personnes volontaires, lors de la fête de la musique 2026. Ce projet s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux structures musicales déjà identifiées sur la commune.

Une création artistique ambitieuse et originale

En fonction du nombre de participants, diverses perspectives artistiques sont imaginées : « On peut tout aussi bien imaginer une performance unique par artiste, à travers un titre défini, que la formation d'un groupe de musiciens pour l'accompagnement des chanteuses ou chanteurs, tout est ouvert ! », indique Nicolas Voisin, Montagnard à l'initiative du projet. Quant à la mise en scène du concert, elle devrait permettre quelques surprises pour le public...

i Vous souhaitez participer ?
Contactez le 06 26 33 44 20 ou nicolasvoisin43@gmail.com



Nicolas Voisin

Le calendrier



Mai à août 2025 : Inscriptions (voir ci-dessus)

Jeudi 25 septembre 2025 à 20h :
Réunion de lancement du projet à la médiathèque

Automne 2025 : Vote en ligne du répertoire

Décembre 2025 : Réunion artistique avec les participants

Janvier à juin 2026 : Répétitions

Dimanche 21 juin 2026 : Concert lors de la fête de la musique, parc de la mairie

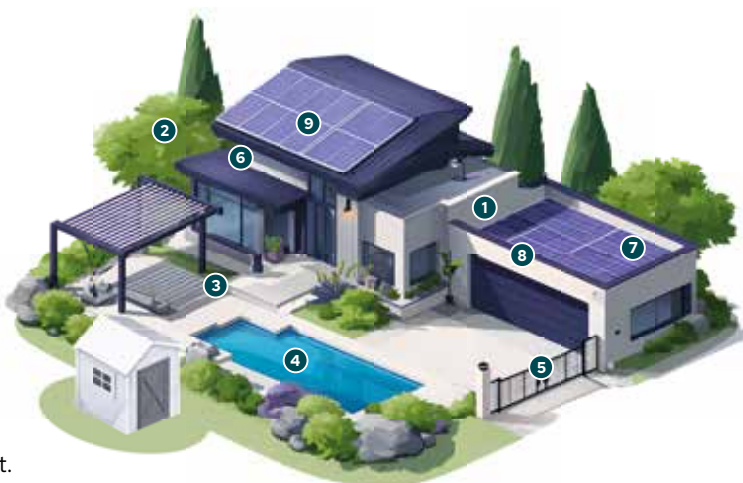
Automne 2026 : Retour en images du projet

Déclaration préalable ou permis de construire, quelles sont les règles ?

Suite à l'accroissement des ventes immobilières depuis le début de l'année 2025, le service urbanisme a été fortement impacté par les demandes de régularisation de travaux non déclarés.

Lors d'une vente, les documents attestant que les autorisations d'urbanisme ont bien été délivrées sont exigés par les notaires. La date de vente est repoussée si le vendeur ne peut les fournir. Le délai d'instruction d'une Déclaration Préalable (DP) est d'un mois et de deux à trois mois pour les Permis de Construire (PC). Pour les travaux ne nécessitant pas d'autorisation d'urbanisme (par exemple les constructions de moins de 5 m² et les piscines de moins de 10 m²), les règles du PLUm doivent néanmoins être respectées : implantation, barème de valeur des arbres... Contactez le service urbanisme en amont pour valider votre projet.

Contact : urbanisme@ville-lamontagne.fr



1 Modification d'aspect extérieur :

- Ajout ou suppression de fenêtre, menuiseries extérieures, travaux sur toiture, transformation du garage en pièce de vie = DP
- Ravalement de façade à l'identique = aucune démarche

2 Coupe ou élagage en espace boisé classé :

- DP

3 Abris de jardin/garage/carport/préau isolé

- ≤ 5 m² = aucune formalité
- < 5 et ≤ 20 m² = DP
- > 20 m² = PC

4 Piscine non couverte :

- ≤ 10 m² = ou restant moins de 3 mois = aucune formalité
- Bassin > 10 m² et ≤ 100m² = DP
- Bassin > 100 m² = PC

5 Clôture et portail : DP

6 Extension/véranda/ pergola :

- ≤ 20 m² = DP
- Entre 20 et 40 m² en zone U = DP (sauf si seuil 150 m² de surface de plancher dépassé du fait du projet)
- > 40 m² = PC

7 Construction d'un garage en extension :

- ≤ 40 m² = DP
- > 40 m² = PC

8 Changement de destination :

- Sans travaux de modification de façade ou sur les structures porteuses du bâtiment = DP
- Avec travaux = PC

9 Fenêtre de toit/panneaux photovoltaïques : DP

Construction d'une maison par un particulier :

- Surface de plancher < 150 m² = pas d'architecte
- Surface de plancher ≥ 150 m² : architecte obligatoire

AU NOM DE LA VOIE

Lotissement Les Sables Rouges (épisode 1)

Autrefois, ce site fournissait une terre rouge idéale pour la fabrication des briques. Cette carrière a donné son nom au quartier. Au début des années 80, la municipalité présente une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) du lieu, en vue d'y construire un lotissement. Quatre ans plus tard,

son urbanisation est programmée sur une superficie de 17 ha environ, avec quelques objectifs dont :

- Offrir des habitats individuels et collectifs répondant à la demande.
- Réaliser des logements pour personnes âgées.
- Préserver et créer des espaces verts de détente et de loisirs.

Enfin, réaliser un équipement commercial pour dynamiser l'activité existante et assurer un service de proximité.

Le Comité des Sages



Le lycée de Bouaye à vélo, c'est pour bientôt !

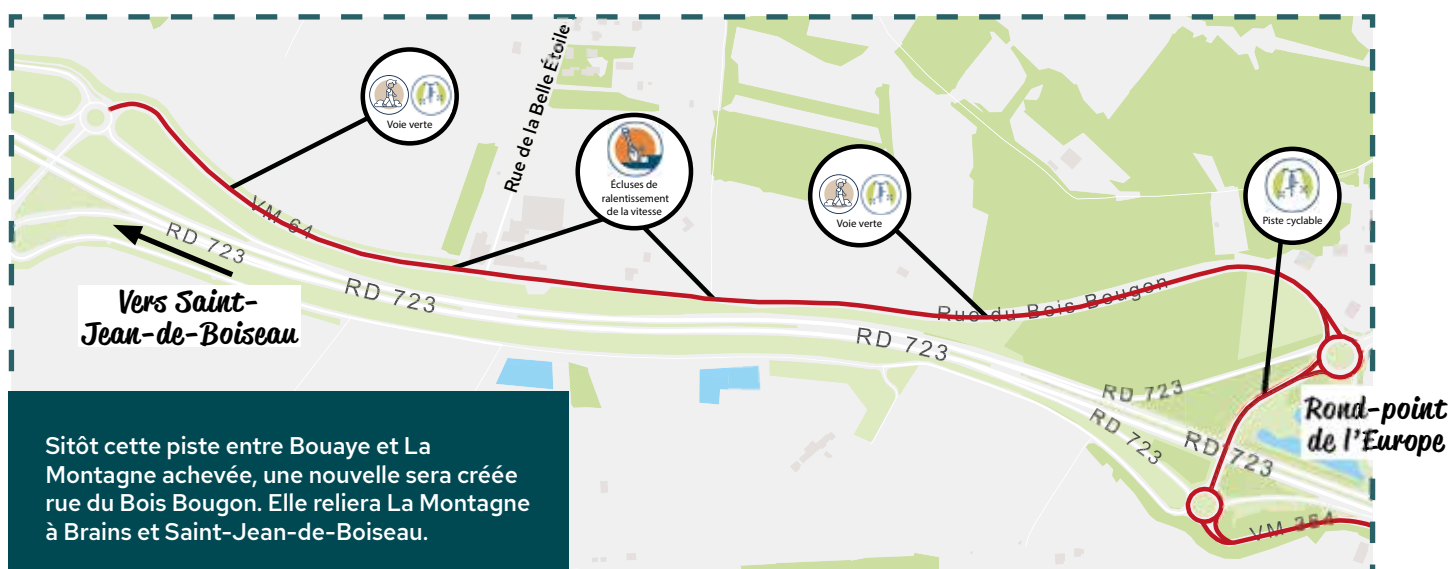
D'ici quelques mois, probablement autour de novembre, la piste cyclable reliant La Montagne à Bouaye sera réalisée. Plus précisément, cet axe connectera le rond-point de l'Europe dans la zone d'activité de La Montagne au lycée Alcide d'Orbigny à Bouaye.

À l'origine de ce projet

Il y a la volonté des élus de Bouaye, de Brains... et de La Montagne de permettre à tous les enfants et aux jeunes de nos communes de se rendre de nos bourgs respectifs jusqu'aux collèges et lycées. Il s'agit d'un projet éducatif, d'un projet pour la jeunesse, pour que les lycéens puissent aller et venir en toute liberté et en toute sécurité quels que soient les horaires de cours. En prime, une petite dose d'activité physique qui ne peut qu'être bonne pour leur santé.

Bien sûr, même si vous avez passé l'âge des études ou que vous ne l'avez pas encore atteint, vous êtes cordialement invités à profiter de ces 3 km de piste.

Passés les désagréments liés aux travaux entre juin et novembre, ce sera possiblement le moment de réviser vos freins, de regonfler vos pneus et de régler votre selle. À vos vélos !



Liaison La Montagne-Indret : ça bouge du côté des transports en commun

Projet phare des équipes municipales de La Montagne et d'Indre, un transport en commun Naolib va être mis en place matin et soir entre le Château d'Aux et le bac d'Indret à partir de septembre.

Cette liaison permettra aux presque 2 000 salariés de l'entreprise Naval Group de se rendre à leur travail en bus et constituera une nouvelle continuité en transport en commun entre le Nord et le Sud de la Loire. Avec cette navette de type mini-bus, les lignes « montagnardes » E8, 78 et 88 seront connectées aux lignes 50 et 81 et donc à Indre, Saint-Herblain, Chantenay et Orvault. Cette nouvelle ligne aura normalement pour joli nom « Tempo n° 2 ». Il s'agit d'une expérimentation dont le bilan sera tiré à la fin de la première année. Alors, si vous souhaitez favoriser le développement de cette nouvelle ligne, prenez-la !



En rouge :

Ligne E8 vers Rezé et Nantes

En violet clair :

Ligne 88 vers Bouaye

En orange :

Ligne 78 vers Saint-Jean-de-Boiseau et Bouguenais

En bleu :

Ligne 81 vers Chantenay et Saint-Herblain

En jaune :

Ligne 50 vers Saint-Herblain et Orvault

Réouverture de la déchèterie le 1^{er} octobre

Les travaux de modernisation se poursuivent pour offrir à toute la population un équipement confortable, sécurisé et de dernière génération. Cela permettra un meilleur tri et recyclage.



La future déchèterie, vue de la rue du Bois de Bougon



La future déchèterie, vue du centre Technique Municipal (CTM)

Le schéma d'accessibilité : un outil de lutte contre les discriminations

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », impose que chaque collectivité dispose d'un schéma d'accessibilité de ses bâtiments, de la voirie, des espaces publics et des transports. Ce droit concerne l'ensemble des personnes handicapées et à mobilité réduite (personne avec poussette, personne âgée, personne handicapée temporairement, etc.), car la prise en compte des usagers vulnérables doit permettre d'améliorer la qualité d'usage pour tous. Tous les handicaps sont à prendre en compte, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental.

La commune et les services de la métropole ont ainsi constitué une liste de rues à aménager (réfection du macadam, élargissement des



trottoirs...) pour les prochaines années.

La commission d'accessibilité communale, réunie en mairie, est garante de la mise en œuvre de ces principes.

La prise en compte des questions de handicap passe aussi par l'éducation. C'est pourquoi le CCAS participe depuis plusieurs années au festival Handiclap, afin de proposer aux élèves de CM1 et CM2 des temps de sensibilisation (basket inclusif, parcours en fauteuil, discussion sur des parcours de vie).



 handiclap.fr

Des mutuelles communales pour les Montagnards

La ville propose une offre de mutuelle complémentaire abordable : les différentes offres sont ouvertes à tous, afin d'apporter une réponse de santé forte et solidaire.

La MCRN et la mutuelle Just sont les deux mutuelles partenaires de la ville, ce qui vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels.

Les mutuelles s'engagent à garantir une écoute attentive et personnalisée des adhérents, ainsi qu'à mettre en place une permanence à La Montagne afin de favoriser l'accès aux droits et le recours aux soins.

 <https://www.ville-lamontagne.fr/mutuelles-communales/>



Canicule : soyons vigilants ensemble

À l'approche de l'été, le CCAS met à jour son registre des personnes fragiles (âgées, isolées ou malades). En cas d'alerte canicule par le préfet, ces personnes seront contactées par la mairie pour s'assurer de leur bien-être.

Vous êtes concerné(e) ou connaissez quelqu'un dans ce cas ?
Demandez le formulaire d'inscription au CCAS.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'alerte est déclenchée après 3 jours à plus de 34 °C le jour et 20 °C la nuit. N'attendez pas les premiers signes de fatigue : restez au frais, buvez régulièrement et prenez soin de vos voisins !





Début des travaux à Marcel Gouzil

Les travaux de rassemblement des écoles ont débuté sur le site de l'école Marcel Gouzil. Découvrez les premières images du chantier :



L'école Marcel Gouzil vue du Grand Pré



CAFÉ PARENTS fait son bilan !

À raison d'un samedi par mois depuis septembre 2023, les cafés parents ont accueilli en 2024, 80 enfants de 1 à 12 ans et 73 parents sur 9 séances.

Ces matinées ont pour objectif principal de proposer des temps de rencontres entre parents, mais aussi entre parents et enfants, ainsi que des temps de répit parental. Pour cela différents ateliers sont proposés (activités physiques, jeux, arts plastiques...) au cours desquels les familles consolident leurs liens, améliorent leur communication et peuvent (re)trouver confiance. Des temps d'ateliers sur les compétences psycho-sociales peuvent aussi être proposés, il s'agit de partir des questions des parents et de faire émerger des pistes de réflexion et d'action grâce aux échanges et au partage d'expériences, pour favoriser le bien-être familial.



Les cafés parents sont aussi des temps de répit parental, un espace d'échange où l'on peut partager des astuces éducatives, tandis que les enfants participent à une activité encadrée par un animateur.

Les associations et intervenants montagnards participent activement à la construction du programme d'activités. Merci au CARLAM, à l'association Oz Energie Zen, et au Pic Ludique pour leur investissement.

i Rendez-vous à la rentrée, le jeudi 20 septembre de 10h à 12h. Retrouvez la programmation sur ville-lamontagne.fr

Sécheresse et restriction d'eau

Tout au long de l'été, les niveaux de restriction d'eau peuvent évoluer. Pour les connaître, nous vous invitons à parcourir régulièrement le site internet de la ville ou bien l'outil en ligne **RestrEAU**. Du particulier au professionnel, cet outil vous permet d'identifier, selon votre usage et votre commune, les restrictions à respecter.



Quels sont les niveaux d'alerte ?

- **Niveau 1 – Vigilance** : les usagers sont incités à restreindre volontairement leur consommation d'eau.
- **Niveau 2 – Alerte** : restrictions ou interdictions pour certains usages.
- **Niveau 3 – Alerte renforcée** : les mesures de restriction et/ou d'interdiction sont renforcées.
- **Niveau 4 – Crise** : seuls les prélèvements d'eau pour les usages prioritaires (eau potable, santé et salubrité publique, sécurité civile) sont autorisés.

Rappel de quelques bonnes pratiques à mettre en œuvre collectivement au quotidien :

- Privilégier les douches courtes et éviter de prendre des bains.
- Penser à récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage des plantations et à arroser avant 8h ou après 20h.

- Utiliser son lave-vaisselle et/ou sa machine-à-laver uniquement lorsqu'ils sont remplis.
- Réparer immédiatement ses fuites d'eau.
- Installer des systèmes de « mousseur » aux robinets pour diminuer le débit à chaque utilisation.
- Ne pas tondre sa pelouse trop basse et stopper son arrosage. Tondre plus haut (7-10 cm) permet de protéger la pelouse du soleil, de limiter son jaunissement, et de la rendre plus résistante à la chaleur.
- Laver les véhicules en station et non à domicile. En moyenne, laver sa voiture en station au jet haute pression consomme 50 litres d'eau, alors que pour un lavage à domicile, il faut compter 300 litres d'eau en moyenne, soit 6 fois plus qu'un lavage haute pression.

 ville-lamontagne.fr

Collecte des déchets, les bonnes pratiques

Règles générales :

- Les déchets recyclables doivent être mis directement dans le bac jaune, en vrac, sans sac. Ne mettez pas de grand sac poubelle pour protéger votre bac, car cela peut compromettre la sécurité des agents de collecte en empêchant le bon accrochage du bac.
- Les déchets ménagers non recyclables doivent être mis dans le bac bleu, dans un sac poubelle standard bien fermé.

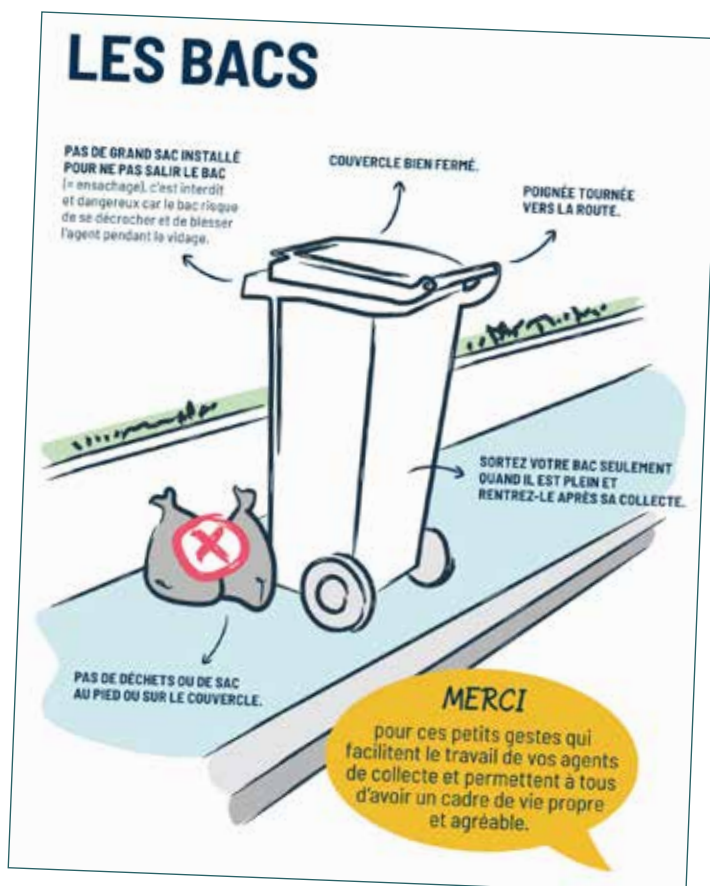
Règles de présentation des bacs sur l'espace public :

- Sortir le bac uniquement lorsqu'il est plein.
- En cas de vents importants, il vous est demandé de ne pas sortir votre bac et d'attendre la prochaine collecte. Cela pour éviter le risque d'envol des déchets sur la voie publique et dans la nature.

À noter

- L'ensachage des bacs est interdit.
- Tout bac trop lourd, non entretenu ou contenant des déchets non conformes ne sera pas collecté.
- Nantes Métropole se réserve le droit de ne pas collecter les déchets présentés en vrac à même le sol, ou dans des contenants autres que des bacs.

 Pour tout renseignement et remplacement de bac (bac cassé ou volume non adapté au foyer), contactez votre pôle de proximité > pour la Montagne Pôle Sud Ouest : 02 28 00 16 00 pole.sudouest@nantesmetropole.fr





L'Atlas de la Biodiversité Communale

Le quiz des espèces

Voici la réponse au quiz des espèces proposé dans le dernier magazine municipal : **il s'agit d'un oiseau : le Martinet noir.**

Comment le distinguer ?

Le Martinet noir fait partie de la famille des Apodidés. Malgré sa ressemblance avec les hirondelles, ce n'est donc pas un passereau. De taille relativement faible, il possède un corps compact, en forme de fuseau, adapté aux déplacements aériens rapides. Son plumage est sombre et sa tête, légèrement aplatie, présente une tache blanche au niveau de la gorge. En vol, il est reconnaissable à sa silhouette, en forme d'arbalète.

Quelques éléments de biologie

Son mode de vie est presque exclusivement aérien et il ne se pose qu'au nid. Ainsi, le Martinet noir se nourrit, boit, dort et peut s'accoupler en volant. Il s'agit d'un oiseau migrateur : il revient sur ses lieux de reproduction dès la fin de mars, et surtout en avril. Dès l'élevage des jeunes terminé, les martinets partent en migration et hivernent en Afrique centrale et du Sud. Ils se nourrissent d'insectes.

Où vit-il ?

À l'origine, le Martinet noir établissait son nid dans les failles de falaises et les vieux arbres, mais il a su profiter des constructions humaines, installant son nid dans les cavités étroites des bâtiments anciens, situées sous les toitures ou dans les bâtiments. Le nid de l'année précédente est réutilisé et consolidé si nécessaire par les deux membres du couple qui sont généralement fidèles. La principale menace pour cette espèce est la raréfaction des sites de nidification. En effet, la rénovation des bâtiments (façades et toitures) prive souvent les martinets de la possibilité de nicher.

Où et quand l'observer sur la commune

Vous pouvez l'observer entre mars et août, dans le ciel dans la majorité des cas car cette espèce est faite pour rester en vol sans se poser pendant de très longues périodes.

Comment participer à l'inventaire ?

Cette espèce assez commune en France est néanmoins protégée au niveau national. Il est donc interdit de la manipuler. Vous pouvez transmettre vos observations en suivant ce lien : <https://inpn.mnhn.fr/acceuil/participer/inpn-especes#participer>.

Et dans le prochain magazine ?

Je suis un mammifère protégé. Connu de tous, très apprécié des jardiniers, je fréquente vos espaces verts, dès la tombée de la nuit, en quête de vers de terre, de chenilles, de limaces et d'escargots. Je vous invite à faire davantage ma connaissance lors du prochain numéro...

Les prochains rendez-vous de l'ABC

- Mercredi 16 juillet (date à confirmer sur le site, selon la météo) : extraction du miel des ruches municipales en public. L'UNAPLA (Union des Apiculteurs de Loire-Atlantique) vous invite à participer à l'extraction du miel des ruches de la commune avec l'apiculteur. Une étape très intéressante à voir !

i Un doute, une question, vous pouvez également nous envoyer un message à : anne-claire.estay@ville-lamontagne.fr

Cet été, participez au concours photo



La commune travaille sur l'Atlas de la Biodiversité Communale pour mieux comprendre et préserver notre environnement local.

Pour impliquer les habitants, nous lançons un concours photo afin de découvrir ce que la biodiversité représente pour chacun d'entre vous, qu'elle soit urbaine, paysagère, aquatique, menacée, commune...

Ce concours photo amateur est ouvert du 1^{er} mai au 14 septembre 2025 sur le thème de la biodiversité sauvage de La Montagne. Nous parlons ici de la faune et de la flore. Les espèces domestiques ne font pas l'objet du concours.

Les photographies lauréates seront valorisées à l'occasion d'une exposition début 2026. La remise des Prix se déroulera en janvier 2026 à l'occasion de l'inauguration de l'exposition des photos à la médiathèque de La Montagne.

Ce concours photo distingue deux catégories de participation :

- Une catégorie « Jeunesse » pour les participants âgés de 8 à 14 ans.
- Une catégorie « Adultes » pour les participants âgés de 15 ans ou plus.

Vous souhaitez participer ?

Retrouvez le règlement du concours sur le site internet de la ville rubrique « actualité » ainsi que les modalités pour déposer votre photo.

Merci de ne pas perturber la faune et la flore pour la prise des photos (cueillette, déplacement d'espèces...).



Concours photo

La biodiversité sauvage de La Montagne

Du 1er mai au
14 septembre 2025

Règlement sur
ville-lamontagne.fr
ou en mairie

Envoyez vos photos sur le site internet de la Ville
Les photos feront l'objet d'une exposition à la médiathèque.
Remise des prix en janvier 2026



ÉCOGESTE Idée n° 42

Vacances zéro déchet

Avant votre départ en vacances, voici quelques idées pour réduire vos déchets pendant l'été :

- Je regarde à la médiathèque de la commune s'il n'y a pas des ouvrages sur ma destination de vacances ou bien des livres d'activités (randonnées, énigmes, jeux...). Voir l'article p.23.
- Je vais faire un tour en ressourcerie ou sur des sites de réemploi entre particuliers avant d'acheter du neuf.
- Je prépare un sac spécial déplacement avec : gourdes réutilisables, couverts en inox, sacs en tissu, boîtes hermétiques pour les restes ou pique-niques, serviettes en tissu, petit savon solide, quelques sacs poubelle (éventuellement un cendrier de poche).



Bibliothèques en fête revient !

Pour cette nouvelle édition, nous vous proposons de plonger dans le monde des détectives et de la police scientifique avec le thème : Enquêtes & mystères, livrez-nous le coupable !

Du samedi 11 au vendredi 24 octobre 2025, venez mener des investigations, relever des indices, interroger des témoins et arrêter des suspects à travers un ensemble d'expositions interactives, de spectacles, de concert de musiques de films, d'ateliers et de jeux de piste... Une programmation variée pour petits et grands détectives, en herbe ou confirmés !

L'aventure commence le samedi 11 octobre, avec le début d'une grande enquête.



Un événement dédié aux enfants et à leur famille dans les médiathèques du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne. Vous vous promènerez dans la ville de La Montagne, puis dans les deux autres médiathèques pendant les deux semaines que durera l'événement, afin de résoudre une enquête ardue nécessitant l'aide de tous les détectives possibles !

Programmation à venir.

 <https://mediatheque-lamontagne.org/>

Les Festoyennes 2025



Oyez Pierrot, le crieur de rue !

Pour la cinquième édition, l'événement Festoyennes revient animer notre mois de septembre. Cette année, la date sera le 27 septembre de 15h à 23h.

La recette reste la même : de la citoyenneté, de l'écologie et du culturel. Au programme cette année : un marché d'artisans (coutures, fripes, savon, bijoux, massage...), des jeux pour les petits et les plus grands avec Jérémy notre ludothécaire, des ateliers écologiques sur le thème du recyclage des déchets, de la citoyenneté avec le Conseil des Enfants et leur exposition sur les déchets, le Comité des Sages pour échanger sur la commune et son histoire, des concerts avec la chorale La Quatorzième dans l'église, l'orchestre Zic A La Mine pour swinguer, les Monty Picons à l'énergie contagieuse et toujours notre mascotte le fameux crieur de rue Pierrot. Vous y trouverez aussi de la restauration (« Chez Sophie » et « Sarah Vive Les Papilles ») ainsi qu'une buvette assurée par l'association L'Art Mineur des Gens.

De la joie, de la bonne humeur, Les Festoyennes sont un vrai moment partagé en toute simplicité, du vivre ensemble festif bienvenu. Nous espérons partager avec vous cette belle manifestation.

Programmation complète à venir.

 Suivre l'actualité sur le site de la médiathèque : <https://mediatheque-lamontagne.org/>

En avant la musique !



Concert des élèves de l'école de musique

À la fin de cette année scolaire qui a vu fleurir de nouvelles propositions musicales, l'école municipale termine en beauté par une participation de ses jeunes talents à la Fête de la Musique.

Ouverture du « parcours découverte » instrumental et vocal, création du P.O.F. (le petit orchestre fantastique), tout cela a contribué à développer la pratique collective et le « jouer ensemble », si nécessaire aujourd'hui. Par un partenariat entre les écoles de La Montagne et Saint-Jean-de-Boiseau, les élèves de Vincent Peaudeau, professeur de saxophone, ont pu rejoindre le big band de l'école de musique de Saint-Jean-de-Boiseau pour plusieurs concerts. L'atelier de Musiques Actuelles, emmené par Stéphane Rousseau, professeur de guitare et basse, a eu l'occasion en mars de s'exporter et de se produire sur une belle scène musicale, à l'auditorium de Vallet.

En avril, la semaine Portes ouvertes a connu une belle fréquentation. Les inscriptions sont ouvertes depuis maintenant 2 mois et les effectifs sont presque complets dans toutes les disciplines.

Et l'an prochain ?

L'école modifiera son calendrier de spectacles et proposera des moments musicaux en décembre salle Olympe de Gougues et une audition d'école en mars à la salle Georges Brassens. Plus de renseignements à venir sur le site de l'école à la rentrée : <https://www.ville-lamontagne.fr/transitions/ecole-de-musique/>

Pour les élèves inscrits en 2025/26, une réunion de rentrée aura lieu le vendredi 5 septembre à 19h salle Aristide Briand. Il sera possible d'y rencontrer les professeurs et de valider les horaires de cours définitifs. Présence souhaitée de tous les parents. Début des cours de musique lundi 8 septembre.

 Renseignements : anne.letohic@ville-lamontagne.fr

Le 1 % artistique, c'est quoi ?



Expression de la volonté publique de soutenir la création et de sensibiliser à l'art, « l'obligation de décoration des constructions publiques », communément appelée « 1 % artistique » est une procédure de commande d'œuvres qui s'impose à l'État, à ses établissements publics et aux collectivités territoriales.
[Site du Ministère de la Culture]

Concrètement il s'agit de consacrer 1 % du budget du projet pour une réalisation artistique intégrée dans l'ouvrage ou à ses abords (ou plusieurs œuvres). Depuis 1951, 4 000 artistes ont été sollicités pour plus de 12 400 projets en France. L'intérêt de ce dispositif est d'atteindre un public très large qui n'est pas nécessairement familier des lieux d'exposition, dans des équipements

variés concernés (bâtiments scolaires, commissariats, palais de justice...). À la Montagne comme ailleurs, les enjeux d'intégrer le 1 % artistique dans les projets de bâti ou d'extension sont : de soutenir la création contemporaine d'enrichir le patrimoine artistique de la Ville (comme c'est le cas grâce aux fresques et peintures déjà présentes sur l'espace public) de permettre aux habitants d'être au contact d'œuvres dans leur quotidien.

Dans notre commune, le premier projet intégrant ce dispositif est celui du regroupement des écoles. Accompagné de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), la procédure pour une création artistique est lancée. Les différentes étapes sont :

- Définition d'un cahier des charges
- Appel à candidature restreint.
- Création d'un comité de sélection,

composé d'un représentant de la Mairie, de l'architecte, de représentants des usagers de l'équipement (directeur d'école, directrice périscolaire, animatrice), la DRAC, et 3 experts, l'ensemble coordonné par la responsable du pôle Culture-Vie Associative.

- Sélection de trois artistes (sur 23 candidatures reçues).
- Visite du site puis réception des dossiers complets des artistes concernant leur proposition artistique, audition par le comité de sélection.
- Choix définitif de l'artiste qui portera cette nouvelle.

Le résultat devrait être visible à la fin des travaux du regroupement des écoles.

Les enfants, leurs parents mais aussi les enseignants, animateurs et personnels de restauration pourront profiter de cette création à la rentrée des classes en 2026.

La médiathèque fait sa mue !

Travaillé pendant plusieurs mois par un groupe d'habitants usagers, des agents et des élus, le projet de réaménagement passe cet été du papier à la réalité. Peinture, nouvelle distribution des espaces, fresque... La médiathèque se transforme pour en faire, encore plus, un lieu de vie et de culture.

L'objectif de ce projet est d'adapter, améliorer et de créer une médiathèque accessible, facile, inventive et moderne : que ce lieu soit un véritable cœur de vie et d'échanges. Les participants du groupe de travail ont été accompagnés par l'association La Table des Matières au cours de réunions participatives. Ces réunions ont permis de définir les besoins, les espaces et les attentes pour une médiathèque accessible à toutes et tous.



Les artistes Dupin & Duclos réalisent la fresque de la médiathèque



La médiathèque en travaux en juin

Le résultat (peinture, espaces, nouveaux horaires, nouveaux mobiliers) devrait être visible à la rentrée de septembre. Une première étape (peinture et changement de place du mobilier actuel) a été réalisée au mois de juin, la médiathèque d'ailleurs était fermée à cette occasion. La seconde aura lieu après le 15 août pour y faire les finitions, installer les meubles sur-mesure et le reste du nouveau mobilier.

Dans ce cadre, l'équipe de la médiathèque a travaillé sur la réactualisation de la politique documentaire du lieu, du règlement intérieur et des nouveaux horaires.

Désormais l'été, la médiathèque sera davantage un peu plus au public avec des propositions d'animations.

Et dès la rentrée, c'est-à-dire le 1^{er} septembre, les horaires habituels seront lissés pour une meilleure compréhension, permettant aussi une meilleure mémorisation.

Mardi : 16h-18h30

Mercredi : 10h-12h30/14h30-18h30

Vendredi : 16h-18h30

Samedi : 10h-12h30/14h30-17h30

Nous espérons que ces changements amèneront notre médiathèque vers plus de modernité tout en gardant sa convivialité et son esprit chaleureux.

Un temps festif inaugural est prévu pour le samedi 13 septembre.



L'été à la médiathèque

Cette année, les horaires de la période estivale se feront à partir du 8 juillet jusqu'au 31 août :

Mardi : 10h-12h30 (focus sur le jeu)

Mercredi : 10h-12h30/14h30-18h30

Vendredi : 10h-12h30 (focus Lectures – Les P'tites Histoires sous l'arbre)

Nous profitons des deux matinées pour vous proposer des animations, le mardi sera consacré aux jeux sous toutes leurs formes.

Le vendredi sera comme à son habitude dédié aux P'tites histoires sous l'arbre, tant appréciées par les Montagnards.

Des escapades ludiques, des lectures partagées, la médiathèque vous propose cette année une pause bienvenue entre aventure et dépaysement, entre rêverie et sourires.

 Pour plus de renseignements, suivez l'actualité de la médiathèque sur son site internet <https://mediatheque-lamontagne.org/>



Les p'tites histoires sous l'arbre dans le jardin de la médiathèque

LA MONTAGNE EN MOUVEMENT !

Organisée du 31 mars au 6 avril, la semaine « On Bouge à La Montagne ! » a reçu un accueil très positif. La diversité des participants a fait la richesse de l'événement : des Montagnards et des habitants de communes alentour de 0 à 90 ans, des personnes en situation de handicap, des adhérents du CARLAM, des élèves des deux collèges, ainsi que les enfants de l'accueil de loisirs. Au total, ce sont environ 600 personnes qui ont participé aux différentes animations.

Découvrez cette semaine en photos :



- 1** Inauguration de l'exposition du club photo dans le parc de la Mairie (toujours visible)
- 2** Initiation à l'escalade sur le site naturel du Petit Bleau.
- 3** Découverte du handisport par les élèves de sixième.
- 4** Échange et atelier avec des athlètes de handisport.
- 5** Soirée avec des professionnels de santé
- 6** Lecture d'histoires sur le thème de l'activité physique à la médiathèque.
- 7** Jeux et animations dans la rue Violin.
- 8** Contrôle technique gesticulé.
- 9** Découverte des activités des associations montagnardes (ici karaté).

Merci aux collectivités, professionnels et surtout aux associations, qui ont animé cette 1^{re} édition !

Le terrain synthétique fait peau neuve !

Depuis le 2 juin, des travaux de rénovation ont débuté sur le terrain synthétique du stade Serge Fabre. Ce chantier, prévu pour durer au maximum 12 semaines, vise à remplacer l'ancien revêtement en billes de caoutchouc, en fin de vie et désormais interdit, mais aussi d'offrir un espace de jeu plus confortable, durable et respectueux de l'environnement.



Le terrain est préparé avant l'installation du nouveau revêtement

L'ensemble de la couche drainante sera entièrement refaite afin d'améliorer la gestion des eaux pluviales : un enjeu important pour préserver la qualité du terrain et faire face aux épisodes de fortes précipitations.

Le nouveau revêtement sera composé d'un tapis d'herbe synthétique, d'une couche de sable lissant, puis d'une couche de rafle de maïs, qui garantit le confort des joueurs sur le terrain.

La rafle est la partie centrale de l'épi de maïs. Elle sera issue d'une production française, sans OGM, 100 % biodégradable et naturellement renouvelable. Cette matière naturelle permet également de réduire les îlots de chaleur, particulièrement présents en période estivale.

Ne soyez pas étonnés : pour permettre à la rafle de se stabiliser et de remplir son rôle au mieux, un arrosage régulier va être nécessaire durant les premières semaines, excepté en cas de fortes pluies.



Les anciens rouleaux sont retirés

Ce projet a été mené en codécision entre les usagers du terrain, les agents en charge de leur gestion et de leur entretien, et les élus des différents groupes, après de nombreuses visites d'autres terrains et de retours d'expériences d'autres communes. L'inauguration aura lieu en début de saison, et sera l'occasion de les remercier.



Le terrain de bosses reprend forme !

Grâce à la volonté d'habitants, il est à nouveau possible de pratiquer le BMX sur ce terrain. L'association Unity 4 Ride a été mobilisée le week-end des 14 et 15 juin pour redessiner les bosses à l'aide d'une mini-pelle.

L'entretien des pistes devra être réalisé par les usagers : les passages en vélo fréquents vont conserver le terrain comme utilisable. Les bosses qui s'affaissent ou s'effritent seront remodelées à l'aide d'une pelle et d'un peu d'eau par les pratiquants. Un panneau sur site rappelle les règles d'usage et de sécurité sur le site.

3 pistes pour 3 niveaux de pratique. Enfilez votre casque et allez-y !

Des démonstrations qui s'annoncent spectaculaires sont programmées pendant le forum des associations le 6 septembre.



Des récompenses pour le club de Tennis de table

L'ASCLM Tennis de table est reconnu pour son esprit convivial et familial, un esprit entretenu par ses dirigeants depuis 50 ans ! Albert Touchard (nom en gras) a été mis à l'honneur pour ses 50 ans de bénévolat au sein de la section Tennis de table de l'ASCLM. À 88 ans, il a été témoin et acteur de toute la vie du club. Une plaque accrochée dans la salle Colette Audry, rappellera désormais son investissement exemplaire. **Denis Guilbaud** quitte la présidence du club après 20 ans aux responsabilités. La Médaille de la Ville lui a été remise pour souligner son engagement. Ils ont été mis à l'honneur lors de l'anniversaire du club le 14 juin par Pierre Mocquard, conseiller municipal et Sophie Mourlevat, adjointe aux Sports.

✱ *Carlam*

Le CARLAM fête ses 10 ans !

Depuis dix ans, le CARLAM (Collectif d'Accueil des Réfugiés à La Montagne) agit dans l'ombre avec une force tranquille et une bienveillance lucide. Portée par une poignée de bénévoles, l'association accompagne des personnes sans papiers, sans repères, souvent en grande précarité (25 familles soit une vingtaine de nationalités). Cours de français, aide aux devoirs, ateliers cuisine, soutien administratif : ici, on partage, on apprend, on résiste, parfois on rit. Une décennie de solidarité têtue et d'humanité concrète. **Le 18 octobre, le CARLAM célébrera cet anniversaire. L'occasion de dire merci à celles et ceux qui, chaque jour, réparent un peu le monde, sans bruit mais avec cœur.**



Installation de la première famille aux Desveronnières

✱ **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Loire et Lac**

Faites-vous dépister gratuitement du cancer colorectal

C'est l'un des cancers les plus fréquents (le 2^e chez la femme, le 3^e chez l'homme). Le plus souvent, il évolue sans symptômes et pourtant, dépisté à ce stade, il se soigne dans 9 cas sur 10. Vous avez entre 50 et 74 ans ? Faites le test chez vous, tous les 2 ans. En plus d'être simple, indolore et fiable, ce test est entièrement gratuit ! Vous avez des questions sur ce test ? Ses résultats, etc. ? Adressez-vous à votre pharmacien ! Que vous ayez reçu l'invitation au dépistage du cancer colorectal par l'Assurance Maladie dans votre boîte aux lettres ou non, rendez-vous en pharmacie pour obtenir un kit. La pharmacie de La Montagne se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans ce dépistage ! Une question sur la réalisation de ce test ? Découvrez son mode d'emploi en scannant le QR Code ci-joint (vidéo sous-titrée et Langue des signes française - LSF).

✱ *ACAPL*

On a besoin de toi !

La Color Race revient, plus folle et colorée que jamais... et pour que la fête soit réussie, on cherche des bénévoles au top ! Accueil, ravitaillement, lancers de poudre, ambiance... peu importe ton super-pouvoir, ta bonne humeur suffit ! Rejoins l'équipe le 5 octobre 2025 à La Montagne et deviens acteur de cette journée haute en couleur !

i Infos et inscriptions : via Hello Asso. Sans bénévoles, pas de couleurs... et sans toi, pas de Color Race !

Dimanche 5 octobre 2025

La Montagne color race

0% compétition / 0% chrono / 100% fun

14€ adulte **9€ enfant** (moins de 12 ans)

Tee-shirt, lunettes, et poudre inclus

10h15 réception packs et échauffement
11h00 début marche et course (2 parcours)
12h15 bouquet final
 Salle Georges Brassens | 44620 La Montagne

Inscriptions jusqu'au 14 septembre sur www.helloasso.com

associations :
 acapl-la-montagne
 evenements :
 color-race-la-montagne

Bar // Restauration Rougail saucisses 10€ | Sandwich 4€
 Animation La Fontaine des ballons / Kickoff
www.acapl-la-montagne.fr
 ACAPL La Montagne 44620

La boucherie Moreau

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai commencé mon parcours en travaillant en boucherie, sans diplôme. Après quelques années, j'avais en tête d'ouvrir mon propre établissement. Je me suis donc formé, en commençant par un CAP puis un Brevet Professionnel. J'ai ensuite travaillé à la boucherie de Saint-Aignan. Quand mon employeur m'a parlé de la vente de la boucherie de La Montagne, c'était l'occasion idéale pour me lancer.

Que peut-on trouver dans votre boutique ?

Je propose une sélection de produits variés, notamment des grillades pour l'été (saucisses, brochettes marinées...). Cet hiver, je compte proposer des rôtis spéciaux. Mes vitrines sont pleines, donc je stocke aussi des produits dans le labo, à l'arrière de la boutique. Il ne faut pas hésiter à demander !

Avez-vous un produit phare ?

Je reçois beaucoup de compliments sur ma terrine du chef, qui fait carton plein auprès des clients. Cela tombe bien, j'ai créé la recette spécialement pour cette boutique !

Avez-vous des projets ?

Je déborde d'idées pour lancer des nouveautés : saucisses à l'oignon, au fromage, terrine au piment d'Espelette et d'autres idées encore à travailler. Ce qui me manque pour l'instant, c'est le temps, car je travaille déjà 15h par jour. Un apprenti m'a rejoint début juin, j'espère que cela me permettra de développer quelques nouveautés.

  Place du Grand Pré



Popote & bières

Pouvez-vous vous présenter ?

Christophe, trentenaire, j'ai travaillé dans des restaurants, notamment l'étoilé le Fort de l'océan au Croisic.

Quel est le concept de Popote & bières ?

Mon but est de créer un lieu de vie convivial, qui manquait dans les environs. Je suis donc parti sur un concept de restaurant le midi et de bar/tapas le soir.

La cuisine est 100 % maison, avec un maximum de produits locaux. Nous travaillons entre autres avec le MIN de Rezé, Arsène Boulangerie à Bouaye, le Château Lorient de Brains pour le vin, la fromagerie Beillevaire... La carte change tous les jours, donc j'ai fait le choix de ne pas avoir de site internet.

Le midi, nous proposons des animations : concerts de rock, blues, des sets de DJ, un tatoueur... Le soir, nous proposons un concept de tapas. Le bar est ouvert toute la journée, en continu, avec une large sélection : 12 bières et un cidre à la pression, ainsi que d'autres en bouteille, des gins sur mesure (100 % personnalisables), des spritz...

Est-il possible d'organiser des événements privés ?

Nous sommes bien équipés : en plus de la grande salle, de l'espace bar et de la grande terrasse, qui sont ouverts à tous, il est possible de réserver une salle de séminaire, une terrasse ou la mezzanine. Nous accueillons régulièrement des anniversaires, déjeuners d'entreprise et afterworks.

    13 avenue de l'Europe, ZAC Montagne Plus



Laetitia Choquet, psychopraticienne-hypnothérapeute

Pouvez-vous vous présenter ?

Assistante administrative pendant 20 ans, je ne trouvais pas d'épanouissement dans ma vie professionnelle. C'est à 41 ans que je me suis autorisée à écouter ma petite voix intérieure. Attirée depuis l'adolescence par la psychologie, j'ai décidé de faire une formation en relation d'aide pour devenir psychopraticienne. Il s'agit du terme utilisé pour regrouper tous les professionnels pratiquant la psychothérapie.

En quoi consiste votre métier ?

Un psychopraticien est un professionnel de l'écoute, qui utilise une méthode de thérapie reconnue afin de traiter d'une difficulté psychologique, relationnelle ou

comportementale.

Après quelques années de pratique en relation d'aide, j'ai réorienté mon approche vers de la thérapie brève. Pour cela, j'utilise principalement l'hypnose. Aujourd'hui, j'accompagne les adultes et les enfants pour différents problèmes qu'ils soient d'ordre comportemental ou relationnel. Il s'agit de thérapie brève, axée sur des objectifs concrets et personnalisés.

Comment se passe une séance ?

Au-delà des bienfaits de la thérapie verbale, j'accompagne mes séances d'outils thérapeutiques tels que l'hypnose, l'EFT et l'analyse transactionnelle. Mon objectif est de vous aider à vous remettre sur les rails le plus rapidement possible.



Je vous demande d'être acteur de votre thérapie. Il peut arriver parfois que vous ayez des tâches thérapeutiques à pratiquer entre les séances.

Mon approche avec votre enfant est basée sur le jeu. Je travaille avec son imaginaire et je rentre dans son monde.

 <https://www.laetitiachoquet.com/>



Groupe Donnons du relief à la Montagne

La Poste, symptôme de la dégradation du service public

Depuis des années, le service public est attaqué par une politique néolibérale selon laquelle le service public coûte toujours trop cher et le privé serait toujours plus efficace. Les retours d'expérience démontrent le contraire mais le discours reste le même. M^{me} Thatcher, première ministre anglaise, grande figure de la vague néolibérale, a décidé de privatiser le rail anglais et, 40 ans plus tard, face à la dégradation du service (retards, annulations, accidents) liée au sous-investissement chronique des compagnies privées, le gouvernement anglais renationalise le rail.

À l'échelle nationale, les mêmes recettes néolibérales produisent les mêmes dégradations des services publics. La Poste disposait d'un réseau exceptionnel de bureaux sur tout le territoire à même de couvrir l'ensemble de la population. Petit à petit, ce formidable maillage se réduit soit par la fermeture pure et simple de bureau soit par la réduction du nombre d'heures d'ouverture. En 10 ans, le bureau montagnard est passé de plus de 30 heures d'ouverture à une dizaine. Bien sûr, il est proposé que les communes prennent à leur charge (à leur frais) l'installation d'une agence communale. L'Etat se désengage et propose aux communes de prendre le relais tout en diminuant leurs moyens.

Dernière nouvelle, ne pouvant plus diminuer le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire, La Poste décide de fermer une partie de l'été. Toujours moins de service public ! Pourtant, certaines personnes ont toujours besoin d'un bureau de poste, d'un vrai, avec des agents, et non des applications numériques, à même de les renseigner, à même de leur donner une partie de leur pension. Car c'est bien de cela dont il s'agit lorsque le service public est attaqué : ce sont d'abord les plus fragiles qui en souffrent avant que ne viennent le tour de tous et toutes comme cela s'est passé avec le rail anglais. ■



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Notre commune et son bidonville – Suites

La convention signée entre l'Amicale Laïque de la Montagne, propriétaire du terrain de football aujourd'hui investi par les Roms, et le maire de notre commune soutenu par sa majorité, engage de fait chacun d'entre nous jusqu'à la fin mars 2027. Avec une reconduction tacite possible au-delà s'il n'y a pas dénonciation avant.

Nous avons alors souligné lors du conseil municipal de février dernier les montants financiers importants que cela supposait du fait de la complexité de l'opération envisagée. Le maire avait alors confirmé que la métropole, seule, prendrait en charge ces montants.

Et voilà que lors du conseil du mois d'avril, la majorité municipale a voté un budget supplémentaire à destination de ce bidonville de ... **329 000 euros pour cette seule année 2025**. Et sur ce montant, **50 000 euros sont directement financés par notre commune**. Il est si simple de dépenser l'argent des autres.

Pour avoir un ordre de grandeur, la **somme totale des subventions annuelles à destination de toutes les associations montagnardes est égale à 50 000 €**. Dit autrement, la majorité municipale s'autorise à dépenser en un an l'équivalent du budget associatif.

Chaque famille se débrouille pour payer ses impôts, son électricité, son eau. Les travaux de rénovation propres à son bien. Mais franchement, que penser de tout cela... ? Chacun jugera.

En attendant, un véhicule a été incendié devant leur campement : devons-nous y voir un avertissement de la part d'un autre groupe ou une simple coïncidence ? Heureusement nos pompiers ont pu intervenir avant que le feu ne touche les habitations voisines. ■

esplamontagne@gmail.com



Groupe La Montagne pour Tous

5 ans, et oui 5 ans que l'équipe majoritaire est aux commandes, alors quel bilan ? Très critique avant leur arrivée, qu'avez-vous remarqué comme changement, évolution sur le territoire ? Connaissiez-vous vos élus ? Les avez-vous vus régulièrement dans les manifestations organisées par les nombreuses associations ? La réunion publique du 24 mai n'a pas attiré la foule ! Signe de désintérets ? Ou de satisfaction des Montagnards ? Malgré le souhait très fort d'avoir une participation active des habitants aux prises de décisions, on constate soit une faible participation des habitants aux instances de la ville, soit un non-respect des avis des habitants sur des projets les concernant (piste cyclable rue du Fresne, allée du Château d'Aux...). La majorité a également réussi à faire porter la responsabilité d'une augmentation de la taxe foncière, non prévue, sur le dos d'un groupe d'habitants ayant travaillé sur le choix et l'avenir de certains services offerts par la ville ! Très fort ! Sur l'environnement, fer de lance de la majorité, on peut constater de nombreux arbres disparus sans compensation à ce jour. L'adjoint a même quitté ses fonctions, signe d'un désaccord avec le reste de l'équipe. Non annoncé également, nous verrons bientôt la fermeture d'une école maternelle, les travaux viennent de démarrer en ce sens. Aucune construction municipale de logements sociaux, seuls des projets privés ont vu le jour, ce qui a obligé le préfet à ôter le droit de préemption à M. le Maire, et qui porte la pénalité SRU à prêt de 60 000€ par an, et ce qui n'aide pas les Montagnards à pouvoir facilement se reloger sur la commune. N'oublions pas non plus le mal-être des agents qui ont exprimé leur souffrance lors d'une manifestation en ce début d'année, quelle suite a-t-elle été donnée ? Aucune information précise à ce sujet. Inconstance des modes de gouvernance, l'équipe actuelle a en début de mandat pris la décision de créer un service de distribution alimentaire municipale, alors qu'une association le faisait déjà, à contrario, le jumelage, jusqu'alors projet municipal, les élus souhaitent qu'il soit porté par une association, pour en assurer la pérennité... La gouvernance dépend-elle de l'intérêt porté par les élus sur le sujet ? ■

**Catherine, Julien et Thierry pour le
groupe « La Montagne Pour Tous »**

JUILLET

JEUDI 3 JUILLET
Conseil municipal
20h. Salle du Conseil
de l'Hôtel de ville

SAMEDI 5 JUILLET
4 saisons etc. : Été
Balade au rythme des saisons
Inscription : anne-claire.
estay@ville-lamontagne.fr

DU 11 JUILLET AU 29 AOÛT
Les p'tites histoires
sous l'arbre
Tous les vendredis, 10h30.
Écoutez les histoires racontées
par vos bibliothécaires préférés :
rêver, frissonner, rire, s'émouvoir,
grandir, c'est ce que vous
promettent Les p'tites histoires.
02 40 65 66 24 ou
mediatheque@ville-lamontagne.fr

LUNDI 14 JUILLET
Bal populaire
et pique-nique
19h. Parc de la mairie
La compagnie La Baluche des
complices de Mr Larsen animera
le bal populaire dans le parc de
la Mairie. La municipalité offre
l'apéritif, chacun est libre d'apporter
son pique-nique, profiter du bar
associatif et des deux points
de restauration présents.
Sylvie.duval@ville-lamontagne.
fr ou 02 40 65 64 68

MERCREDI 16 JUILLET
Extraction du miel des
ruches municipales
L'UNALPA vous invite à participer
à l'extraction du miel des
ruches de la commune avec
l'apiculteur. Une étape très
intéressante à voir et à faire !
Inscription : anne-claire.
estay@ville-lamontagne.fr

AOÛT

SAMEDI 2 AOÛT
Collecte de sang
8h30-12h. Salle René Gautier » :
Place de l'édit de Nantes à Bouaye
Rendez-vous sur le site
dondesang.efs.sante.fr

JEUDI 21 AOÛT
Collecte de sang
10h15-13h15 et 15h30-19h30.
Plano'cktail, rue Gingsheim
Gustavsburg à Bouguenais.
Informations sur
rendez-vous sur le site
dondesang.efs.sante.fr

SEPTEMBRE

SAMEDI 6 SEPTEMBRE
Forum des associations



14h-18h. Rue de la Gaudinière sur le
parking de Brassens/Audry (ou dans
la salle Ladoumègue selon la météo).
Vous cherchez à reprendre une
activité ou à en découvrir de
nouvelles pour la rentrée ?
Plus de quarante associations
et collectifs seront présents
pour vous conseiller
et vous présenter leurs activités
à travers leurs stands, mais aussi
des animations et des initiations.
Sport, culture, activités artistiques,
environnement, solidarités... il
y en a pour tous les goûts.
Et de quoi passer un moment
agréable : boutique éphémère

de seconde main à petit pris,
démonstration de BMX sur
le terrain de bosses, et visite
des jardins partagés.
Service vie associative
au 06 99 17 20 57

COMITÉS CONSULTATIFS

18h30. Salle du Conseil
de l'Hôtel de ville
Mardi 9 septembre
Vie associative, cultures,
communication et sport
Jeudi 11 septembre
Cadre de vie
Lundi 15 septembre
Éducation, citoyenneté,
solidarités
Mardi 16 septembre
Ressources et
affaires générales

MERCREDI 10 SEPTEMBRE
Mon projet rénov'
ménages avec Soliha
14h. Des permanences en mairie
pour accompagner les propriétaires
et les locataires dans l'amélioration
et l'adaptation de leur logement.
SOLIHA : 02 40 44 99 44, le
matin uniquement de 9h à 12h
contact.loireatlantique@solihaf.fr

SAMEDI 13 SEPTEMBRE
Braderie solidaire
du Secours Populaire
9h-16h. 2 rue Jules Verne
Vente de vêtements neufs
et d'occasion, vaisselle, linge
de maison, jeux, jouets...
la.montagne@spf44.org

Inauguration du
réaménagement
de la médiathèque
Heure à déterminer. Programme
en cours d'élaboration
02 40 65 66 24 ou
mediatheque@ville-
lamontagne.fr

SAMEDI 13 ET DIMANCHE
14 SEPTEMBRE
Tournoi de Rubik's cube
Salle Georges Brassens
association le Pic ludique

CAFÉ PARENTS

Samedi 20 septembre
Motricité libre de 1 à 3 ans :
vos enfants pourront évoluer
dans un espace de jeu libre
aménagé par Mathieu Belaud,
psychomotricien, afin de
stimuler leurs capacités
motrices et leur autonomie.
10h. Le Chalet, 153 route
de Bouguenais
Service.enfance@
ville-lamontagne.fr ou
02 40 65 95 31

SAMEDI 27 SEPTEMBRE
Festoyennes
15h-23h. Place de l'Église
Un moment hors du temps dédié
à la culture, à la citoyenneté et
à l'écologie : marché d'artisans,
cricur de rue, ateliers, jeux,
concerts, buvette...
Voir article page 12
Programme en cours d'élaboration
02 40 65 66 24 ou
mediatheque@ville-lamontagne.fr



Retrouvez toute l'actualité des manifestations sur www.ville-lamontagne.fr



Pour être informé
de l'actualité des
manifestations,
inscrivez-vous
à la newsletter
sur www.ville-lamontagne.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS
Parmi nous :
Maëlle PERRAIS
Camille VIGNERON
Léo CLÉMENT ANQUETIL
Maxine CLÉMENT ANQUETIL
Nina LEMPEREUR
Amira ALAMINE FUENTÈS
Eliott LEFORT DOUCHIN
Alma SISTERNES

Mathéys DROUET FOUCHAULT
Maëlie POULAIN
Ambroise LAFOURCADE
GRAVELEAU
Maxine VILLETTE KLINGLER
Augustin LALÈS
Mylan MITROI

ILS SE SONT MARIÉS :
Baptiste GUILLET et
Caroline GUILLEAU
Marty CALERO ORTIZ et
Mélissa RONDINEAU

Romain COUERON et
Claire ERPELDING

ILS NOUS ONT QUITTÉS :
Christian DANIEL
Pierre LACUVE
Guillaume PAPE
Christian ROYER
Nadine DUBOIS
Monique ROBIC née GRANDJEAN
Auguste DENIS
Nicole GADAIS
Louise BARON née GUILLERME